

La philo à l'école

« Socrate devant le tableau noir: Ni luxe ni blabla »

Propos recueillis par Dominique Berns

Le Soir, 18 décembre 2000

Q/ Pensez-vous qu'il soit indiqué d'introduire un cours de philosophie durant les deux dernières années du secondaire, à la place du cours de religion ou de morale?

Oui. La philosophie n'est pas un luxe. Elle attaque de front des questions fondamentales, que beaucoup d'adolescents découvrent, parfois avec émerveillement, parfois même avec angoisse: Que pouvons-nous savoir? Que devons-nous faire? Que nous est-il permis d'espérer? Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les élèves arrivant à ce niveau ont été initiés à leur religion ou à la morale laïque durant une dizaine d'année de scolarité.

Q/ Aujourd'hui déjà, diverses grandes questions philosophiques sont abordées, en cinquième et sixième, dans les cours dits «|philosophiques», c.à.d. les cours de religion ou de morale...

C'est exact. Mais aborder ces questions dans des chapelles séparées correspond à une conception dépassée du pluralisme, basée sur un cloisonnement frileux de traditions et communautés prétendument homogènes.

Q/ L'étude des religions comparées favoriserait le «|décloisonnement» que vous appelez de vos vives...

J'apprécie le souci d'ouverture aux autres traditions religieuses et spirituelles. Mais je ne crois pas que la meilleure manière d'y répondre soit une présentation aseptisée, prétendument neutre, des principales religions et de leurs variantes, une espèce de visite guidée au supermarché des croyances. Pour promouvoir la dynamique souhaitée, il serait nettement préférable que pendant un an -mettons en quatrième année du secondaire-, les enseignants des divers cours dits «|philosophiques» d'une école se succèdent devant l'ensemble de la classe, au lieu de ne s'occuper, chacun séparément, que de leurs propres ouailles. Cela se pratique, par exemple, à l'école du Verseau, à Wavre.

Q/Durant les deux dernières années du secondaire, vous donneriez donc l'avantage exclusif à la philosophie. Mais sur base de quel programme: l'histoire de la philosophie ou la «pratique philosophique»|?

Si la philosophie n'est pas un luxe, il importe qu'elle ne se réduise pas à du blabla. Face à ces questions vastes et difficiles et aux innombrables sous-questions auxquelles elles conduisent, on ne peut pas dire n'importe quoi. Au long de l'histoire de la philosophie, des réponses différentes ont été formulées, critiquées, réfutées, réhabilitées. Il serait naïf de ne pas en tenir compte. Mais je ne privilégie pas un cours d'histoire de la philosophie. Il n'est pas inutile de fournir aux élèves un petit tableau historique qui leur permette de savoir que Sartre et Socrate ne fréquentaient pas les mêmes cafés. Mais il n'est rien de pire qu'une cavalcade à travers une galerie de théories philosophiques plus abstraites et plus absurdes les unes que les autres. Bien mieux vaut partir de questions que les élèves se posent ou auxquelles ils peuvent être sensibilisés, et remonter à partir de là, de manière sélective, à quelques grandes thèses ou controverses philosophiques.

Q/ Par exemple?

On peut commencer en se demandant avec les élèves s'il y a des raisons de croire plus fermement à ce que raconte le prof de maths qu'à ce que racontent les profs de chimie ou d'histoire. Et à partir de là, on peut s'intéresser aux grands débats sur le caractère particulier de la vérité mathématique, sur la manière de «vérifier» une affirmation scientifique, ou sur la possibilité d'«expliquer» le comportement libre des hommes. L'important est que l'enseignant puisse choisir des questions qui le fascinent et le passionnent, et qu'il puisse montrer aux élèves qu'il est possible, aussi pour eux, d'y apporter des réponses contestables peut-être, mais claires, éclairantes, argumentées, conscientes des objections.

Q/ Qui donnerait ces cours de philo?

Des licenciés en philosophie, mais aussi, selon moi, des titulaires d'une autre licence qui y ajoutent un diplôme d'études complémentaire en philosophie spécialement conçu pour eux. Ma suggestion est que ce programme, étalable sur plusieurs années, soit organisé conjointement par l'ensemble des départements de philosophie de la Communauté française et donne accès à l'enseignement de la philosophie dans le réseau officiel comme dans le réseau libre, où un tel enseignement ne s'impose pas moins. Tout enseignant actuel d'un cours «philosophique» dans les classes terminales pourrait, s'il le souhaite, être chargé du nouveau cours de philosophie à condition de s'inscrire à un programme de ce type.

Q/ En 1992, le ministre de l'Education de l'époque avait lancé ce débat, qui s'était enlisé. Pourquoi?

La Commission mise en place à l'époque a effectué un travail qui reste très utile aujourd'hui. Mais toute proposition responsable doit se faire sans ambiguïté dans les limites budgétaires et horaires existantes, en utilisant au mieux l'expérience, le dévouement et la compétence des enseignants actuels des cours «philosophiques». Il y a moyen de respecter leurs droits et de ménager leurs intérêts, sans pour autant rester coincés à jamais dans un modèle caricatural de pluralisme par juxtaposition.